

Commune d'Epias-Rhus (Val d'Oise)
COMPTE RENDU de séance du Conseil municipal
du 21 juillet 2025 à 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Brigitte FESSY, Silvia DURAND, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux,

Absents représentés : Dominique LOIZEAU pouvoir à Brahim MOHA, Philippe PELLÉ pouvoir à Brigitte FESSY, Eric SAUVE pouvoir à Eric CATHELINAUD, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Christian BOUCLY,

Absents excusés : SCHMUTZ Christian, HARDY Elodie

Le quorum est atteint.

Mme Silvia DURAND a été désignée secrétaire de séance,

Approbation du PV : Le Maire rappelle les sujets débattus lors de la séance du 26 juin 2025.

Mme Fessy demande la modification et le report de l'approbation de ce PV, en cause les raisons de la création d'un emploi de 28h pour remplacer le poste à 27h45. Mme Fessy cite des problèmes de cantine et de surveillance dans la cour.

M. le Maire répond que le PV /CR sont déjà très précis.

Mme Fessy demande à être écoutée

M. le Maire indique que la raison principale de la création d'un poste à 28h est d'avoir plus de temps pour mettre en place le dortoir.

M. le Maire souhaite passer au vote de ce compte-rendu

Le Compte-rendu est approuvé par 9 voix POUR, et 4 voix CONTRE (2 CONTRE et 2 pouvoirs)

1) Erreur de plume – délibération n°20/2025 – vote du budget

Le Maire évoque l'erreur de plume corrigée sur la délibération 20/2025, en ce qui concerne la section de fonctionnement,

Malheureusement, la section d'investissement n'a pas été corrigée. Il s'agissait d'une inversion entre les dépenses et les recettes pour les restes à réaliser.

Pour rappel, il ne s'agit que d'une erreur de plume sur la délibération, aucune incidence sur le document budgétaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Mme Fessy M. Boucly) et 2 personnes ne prennent pas part au vote,

VOTE le budget primitif 2025 MODIFIÉ et ses annexes, définis comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	766 978,53 €	Recettes	530 685,41 €
Virement à la section invest	45 677,17 €	Excédent antérieur reporté	281 970,29 €
Total dépenses	812 655,70 €	Total recettes	812 655,70 €

Section d'investissement

Dépenses	93 282,68 €	Recettes dont virement section fonct.	67 788,78 €
Restes à réaliser	31 000,00 €	Excédent antérieur reporté	16 493,90 €
		Restes à réaliser	40 000,00 €
Total dépenses	124 282,68 €	Total recettes	124 282,68 €

2) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Restauration du mur du cimetière

Considérant l'état de dégradation du mur du cimetière communal situé rue des Bruyères à Epiais-Rhus, et la nécessité de restaurer ce mur qui borde l'enceinte de l'Ecole,

Considérant que la commune peut bénéficier de l'aide du Conseil départemental à hauteur de 15 % du montant HT des travaux et d'une aide du PNR à hauteur de 50 % plafonné à 30 000 € HT de dépenses.

Vu les devis présentés et le montant estimatif des travaux à 50 700 € HT

Considérant les échanges avec les services de la Préfecture relatifs à la DETR à hauteur de 40 %,

Le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Travaux de restauration du mur du cimetière HT	50 700,00 €
Subvention Conseil départemental du Val d'Oise (15 %)	7 605,00 €
Subvention Parc Naturel Régional du Vexin Français	
50% pour un maximum de 30 000€	15 000,00 €
DETR (40 %)	20 280,00 €

Part communale	<u>7 815,00 €</u>
TVA 20%	10 140,00 €
Reste à charge de la commune	<u>17 955,00 €</u>
<i>Total TTC</i>	<i>60 840,00 €</i>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement proposé,

SOLLICITE la DETR (40%) pour les travaux de restauration du mur du cimetière,

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à cette opération.

L'ordre du jour est épuisé, le CM est clos à 21h00.

Epiais-Rhus, le 24 juillet 2025

Signatures :

Secrétaire de séance,
Silvia DURAND



Le Maire,

Brahim MOHA

